CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E154410** **VALABLE JUSQU'AU** **26/04/2027**

ÉDITÉ LE 06/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/01/2003

Raison sociale : SANSONNET SEBASTIEN

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 20/09/2023

Capital : 0

24 ROUTE DE LA RIVIERE
MALAVILLE
16120 BELLEVIGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM ANGOULEME 444 709 125

Siret : 444 709 125 00033

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 7153589

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 05385705010

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 053857050010

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 45 25 97 46 **Fax :**

Portable : 06 10 33 46 86

Responsabilité légale :
SANSONNET SÉBASTIEN CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet : http://www.sansonnet-sebastien-plaquisterie.fr

E-mail : s_sansonnet@orange.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 268 550 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	3	27/04/2024
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	3	09/04/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	3	30/05/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/03/2026 08:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E154410** **VALABLE JUSQU'AU** **26/04/2027**

ÉDITÉ LE **06/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/01/2003
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 20/09/2023
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **444 709 125 00033**
Code NACE : 4332B
Numéro caisse de congés payés : 7153589
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 05385705010
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 053857050010
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **SANSONNET SEBASTIEN**

24 ROUTE DE LA RIVIERE
MALAVILLE
16120 BELLEVIGNE

Téléphone : 05 45 25 97 46 **Fax :**
Portable : 06 10 33 46 86

Site Internet : http://www.sansonnet-sebastien-plaquisterie.fr
E-mail : s_sansonnet@orange.fr

Responsabilité légale :
SANSONNET SÉBASTIEN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	27/04/2024
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	09/04/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	30/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	30/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/03/2026 08:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.